



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BURGNAC

N° 2023-17

Séance du 1^{er} avril 2023

Date de convocation :
27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, 1^{er} avril, le Conseil municipal de la commune de BURGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel REBEYROL, Maire.

Nombre de membres :

En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 14

Présents :

M. REBEYROL, MME LASCAUX, M. MARGARIDO, MME CHANTEGROS, M. GAUBERT, MME FLUHR DIFFIMBACH, MM. CORREIA, DELOTTE, MMES VAL, BARATAUD, M. LAGRANDANNE, M. GODMÉ, MME GODMÉ

Résultat du vote :

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Excusés :

Sylvie LEOBARDY donne pouvoir à Lyliane CHANTEGROS

Secrétaire de séance :

Nathalie FLUHR DIFFIMBACH

AFFECTION DES RESULTATS 2022

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :
Après avoir entendu le compte administratif 2022
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation

AFFECTION DES RESULTATS

POUR MEMOIRE

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	342 243.39
Excédent d'investissement antérieur reporté	257 795.21

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

Solde d'exécution de l'exercice	8 389.25
Solde d'exécution cumulé ligne 001	266 184.46

RESTE A REALISER AU 31/12/2022

Dépenses d'investissement	0.00
Recettes d'investissement	96 609.89
SOLDE	96 609.89

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

Rappel du solde d'exécution cumulé	266 184.46
Rappel du solde des restes à réaliser	96 609.89
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	362 794.35

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	55 702.07
Résultat antérieur	342 243.39
Total à affecter	397 945.46



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE BURGNAC**

N° 2023-17

LE CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ

- **Décide** d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation Comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la section d'Investissement (crédit du compte 1068 sur B.P. 2023)	0.00
2) Affectation complémentaire en « réserve » crédit du compte 1068 sur B.P.2023)	0.00
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	0.00
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2023 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	397 945.46
TOTAL	397 945.46

Fait et délibéré en mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Michel REBEYROL

